



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Grève des médecins libéraux

Question au Gouvernement n° 1139

Texte de la question

GRÈVE DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Yannick Neuder.

M. Yannick Neuder . Alors que nous nous souhaitons tous une bonne santé pour 2026, les médecins libéraux, depuis hier, sont en grève. Ce n'est ni un hasard ni un mouvement d'humeur : c'est le signal d'alarme qui indique qu'un système est à bout de souffle. Comme je le redoutais il y a quelques semaines en tant que ministre, les débats du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 ont acté la fin d'un exercice qui ne satisfait plus personne – ni les professionnels de santé, ni la Cnam, ni le gouvernement, ni les parlementaires –, un exercice devenu purement comptable, sans vision pluriannuelle, sans perspective et désormais sans aucune adhésion. Nous sommes clairement au bout de ce modèle.

La colère est immense, profonde et largement partagée. Les blocs opératoires tournent au ralenti, 80 % des spécialistes ont fermé leur cabinet, 90 % des cliniques prévoient d'être à l'arrêt. Que dites-vous aux médecins libéraux, qui prennent en charge 2 millions de consultations par jour, et aux 2 000 chirurgiens qui ont déjà fait le choix de s'exiler à Bruxelles ? Ce sont des faits, et ils doivent nous alarmer. Ce mouvement ne traduit pas une revendication catégorielle, il révèle le malaise généralisé et l'épuisement profond des professions médicales et paramédicales, alors que la santé demeure l'une des premières préoccupations des Français.

Grâce à la mobilisation de notre groupe et de son président avant Noël, nous avons pu pallier au moins une injustice du PLFSS.

M. Jérôme Guedj . Oh !

M. Patrick Hetzel . Il a raison !

M. Yannick Neuder . Je parle de l'article 24, qui pointait du doigt la médecine de ville de manière uniforme, absolue et sans différenciation territoriale. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Jérôme Guedj . Franchement, cela n'a rien à voir avec la médecine libérale !

M. Yannick Neuder . La santé continue trop souvent à être vue uniquement comme une dépense, non comme un investissement dans l'avenir. Il n'y a pas de véritable politique de prévention.

Madame la ministre de la santé, êtes-vous prête à ouvrir sans délai une concertation, un véritable Duquesne des professions médicales et paramédicales, pour refonder la confiance, repenser les règles du jeu et redonner enfin du sens et une perspective durable à notre système de santé, dans l'intérêt des patients ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je vous souhaite une très bonne année et une très bonne santé. Votre question me permet de rassurer nos concitoyens : depuis hier, les médecins libéraux sont en grève, mais nous avons – très souvent en coopération avec eux – pris des mesures pour assurer la continuité des soins. Les patients pourront donc être soignés malgré la grève.

Nous devons bien sûr respecter le droit de grève des médecins. Depuis ma prise de fonction, j'ai eu de nombreux échanges avec eux ; j'ai pu entendre leurs craintes et leur incertitude. Puisque vous me demandez ce qu'on peut leur dire, je voudrais commencer par rappeler que beaucoup de fausses informations circulent. Ce PLFSS, que vous connaissez bien pour avoir contribué à le préparer comme ministre, ne contient pas les mesures que craignent les médecins : il ne prévoit pas d'infliger une sanction quand le dossier médical partagé n'est pas complété, de limiter la liberté de prescription, ni de supprimer le secteur 2. Il est important de les rassurer en dénonçant ces fausses informations.

Au-delà de ces craintes, des questions se posent concernant l'avenir. Notre système est fondé sur la négociation conventionnelle, aussi me semble-t-il crucial de recréer la confiance pour qu'elle préside à cette négociation. Je crois que le chemin n'est pas perdu. D'ailleurs, le budget de compromis qui a été voté par la majorité des députés prévoit une enveloppe de 340 millions d'euros pour revaloriser la rémunération des médecins à partir du 1er janvier.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Neuder](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1139

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026